

Assemblée nationale

20 octobre 2022

Motion de censure présentée par Mme Marine Le Pen et 89 de ses collègues

(Déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution)

La Première ministre ayant choisi de recourir à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter la première partie du projet de loi de finances pour 2023, nous, députés du Groupe Rassemblement national et non-inscrit, décidons de faire usage des dispositions de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution et des articles 153 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale pour censurer le gouvernement.

Lors des élections législatives, les Français n'ont pas donné de majorité absolue pour soutenir l'action du président de la République. Pourtant, le gouvernement n'a jamais cherché de compromis, ne voulant à aucun moment infléchir son projet politique. Ce faisant, la Première ministre a refusé de prendre la mesure du choix démocratique fait par la Nation, qui devrait l'obliger non seulement au dialogue, mais au compromis.

Pire, le gouvernement et la minorité présidentielle maintiennent à tout prix une feuille de route décidée avant l'élection présidentielle malgré la crise énergétique, sociale et économique qui frappe la France et les pays occidentaux.

Les dialogues de Bercy n'ont en rien changé les orientations gouvernementales fondamentales du projet de loi finances. De surcroît, dans son arrogance, le gouvernement efface d'un trait de plume une cinquantaine d'amendements, pourtant votés.

Ce déni de démocratie, mais aussi ce mépris de l'esprit républicain qui devrait animer nos institutions, soulignent que le gouvernement reste dans une logique jusqu'au-boutiste sourde aux aspirations du pays.

Le rejet de nombreux amendements augmentant les recettes, (le retour de l'exit-tax, la création d'un Impôt sur la Fortune Financière ou encore la mise en place d'une taxe sur les profits illégitimes dus aux crises sanitaire et énergétique), démontre l'absence de volonté gouvernementale de maîtriser la dépense publique, mais surtout celle de réinstaurer toute forme de justice fiscale. Ce rejet illustre aussi l'hypocrisie des attaques gratuites contre les oppositions, capables de financer les dépenses qu'elles proposent et de réduire le déficit.

Cette hypocrisie est d'autant plus regrettable que le gouvernement présente un budget en lourd déficit de 150 milliards, mais aussi un record historique d'impôts, supérieurs à 45% du PIB. Ces chiffres sont d'autant plus irresponsables qu'ils sont fondés sur des hypothèses économiques et financières mensongères et insincères.

Enfin, ce budget présenté par le gouvernement ne répond en rien aux grands enjeux qui concernent notre pays notamment sur les crises migratoire, sécuritaire, énergétique et bien sûr du pouvoir d'achat, et ce budget ne fait qu'aggraver les crises sociale et économique qui nous touchent.

C'est pourquoi, pour que ce budget ne soit pas adopté suite à l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur la première partie du projet de loi de finances pour 2023, nous déposons cette motion de censure.

